
COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
du
Mardi 10 octobre 2023

		PRESENT	EXCUSE	ABSENT
Représentants des usagers	M. Pierre LE BARS	x		
	M. Jean POUSSIER		x	
	M Philibert ROUX		x	
	Mme LE GAL Micheline	x		
	Mme LAMOUR Yvette	x		
Représentants des familles	Mme LE GARGASSON Claudine	x		
	Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET	x		
	Mme Marie-Pierre LE MOING	x		
Représentante du personnel	Mme Véronique JEGO		x	
Représentant du Conseil d'Administration	M ^{me} Marie-France PAILLARD			x
Directeur	M ^{me} Christelle MATHIEU-RIOU	x		
Cadre de santé	M ^{me} Agnès MADANI	x		
Animatrice	M ^{me} Hélène CABO	x		
Secrétaire	Mme Whitney SALINGUE	x		

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu du 16/06/2023.
 - 2) Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024.
 - 3) Prix de journée et tarifs annexes.
 - 4) Evaluation des établissements médico-sociaux : Point et déroulé.
 - 5) Difficulté de Trésorerie.
 - 6) Point sur les projets.
 - 7) Questions diverses.
-

Début de séance à 10 h 00

1. Approbation du compte-rendu du 16/06/2023.

Le compte rendu du conseil de la vie sociale du 16 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Etat Prévisionnel des recettes et des Dépenses 2024.

Mme MATHIEU-RIOU parcourt et commente l'état prévisionnel de recettes et dépenses 2024.

L'EPRD 2024 s'établirait comme suit en recettes et dépenses par sections :

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT PREVISIONNEL	RECETTES 2023 V2	DEPENSES 2023 V2
HEBER.	2 386 943 €	2 535 192 €	-148 249 €	2 307 794,49 €	2 332 818,57 €
DEPEN.	760 084 €	791 300 €	-31 216 €	731 523,20 €	761 200 €
SOINS	2 291 700 €	2 160 084 €	-131 616 €	2 166 258,90 €	2 481 224 €
	5 307 111 €	5 618 192 €	-311 081 €	5 205 576,59 €	5 575 242,57 €

Toutes sections confondues le déficit s'élèverait à 311 081 € (367 954,57 € en 2023).

L'EPRD 2024 s'établirait comme suit en recettes et dépenses par groupes :

	RECETTES	DEPENSES	RES. PREVIS.
Groupe I	5 093 346 €	2 535 192 €	
Groupe II	118 000 €	791 300 €	
Groupe III	95 765 €	2 291 700 €	
	5 307 111 €	5 618 192 €	-311 081 €

Le détail sera donné dans les tableaux qui suivent.

HEBERGEMENT	RECETTES	DEPENSES	RES. PREVIS.
Groupe I	2 239 678 €	474 900 €	
Groupe II	51 500 €	1 404 000 €	
Groupe III	95 765 €	656 292 €	
	2 386 943 €	2 535 192 €	-148 249 €
2023	2 307 794,49 €	2 332 818,57 €	-25 024,88 €
	+ 2,34%	+8,67%	

En conclusion, un déficit prévisionnel est envisagé à hauteur de 148 249 €. En règle générale, l'établissement réalise plus de journées que celles prévues puisque le taux d'occupation retenu, notamment pour l'hébergement temporaire, est inférieur à 100%. Ainsi, toutes les journées réalisées au-delà de 99,20% (hébergement permanent) et 82,20% (hébergement temporaire) sont des recettes supplémentaires.

DEPENDANCE	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT PREVISIONNEL
Groupe I	742 584 €	50 300 €	
Groupe II	17 500 €	718 000 €	
Groupe III	0 €	23 000 €	
	760 084 €	791 300 €	-31 216 €
2023	731 523,20 €	761 200 €	-29 676,80 €
	+ 3,90%	+ 3,95%	

En conclusion, un déficit prévisionnel est envisagé à hauteur de **31 216 €** ce qui est à peu près similaire à 2023. Comme pour l'hébergement, en règle générale, l'établissement réalise plus de journées que celles prévues. Il est donc possible d'espérer faire plus de recettes que celles initialement prévues

SOINS	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT PREVISIONNEL
Groupe I	2 111 084 €	69 000 €	
Groupe II	49 000 €	2 168 700 €	
Groupe III	0 €	54 000 €	
	2 160 084 €	2 291 700 €	-131 616 €
2023	2 166 258,90 €	2 481 224 €	-314 965,98 €
	-0,28%	-7,64%	

En conclusion, un déficit prévisionnel est envisagé à hauteur de **131 616 €**. Ce déficit concernant le soin, il n'y a pas d'impact sur le prix de journée futur. Il est moindre que les années passées, car il a été décidé sur cette V1 de ne pas impacté certaines dépenses liées aux professionnels émargeant sur l'hébergement et la dépendance.

Par ailleurs, il convient de rappeler que cette proposition budgétaire ne vise qu'à permettre l'ouverture de crédits auprès de la trésorerie. Une analyse plus fine et intéressante sera présentée en juin 2024 lors de la présentation de l'EPRD 2024 V2 après le retour des dotations.

- **Les membres du CVS émettent un avis favorable à l'EPRD 2024.**

3. Prix de journée et tarifs annexes.

EVOLUTION DE PRIX JOURNEE	2024 (au 01/01/2024)	2023 (au 01/01/2023)	ECART
Permanent	68,73 €	66,22 €	2,51 €
Temporaire	82,95 €	79,86 €	3,09 €
Talon 5-6	7,44 €	7,15 €	0,29 €

Le reste à charge des résidents permanents augmenterait de 75.30€ pour un mois de 30 jours, soit 2 285.10€ pour l'hébergement et la dépendance.

- **La proposition de tarifs n'est pas adoptée à l'unanimité. Trois membres du CVS s'abstiennent.**
 - Un membre du CVS évoque la possibilité d'un prix d'hébergement indexé en fonction de la retraite du résident. Ceci n'est possible qu'à travers une loi.

Il est proposé quelques augmentations sur les tarifs annexes en relation avec le coût plus important des matières premières en cuisine et des produits d'entretien en blanchisserie.

Le linge pour les résidents en hébergement temporaire est soumis à un marquage forfaitaire (20€). Madame MATHIEU évoque la possibilité de l'étendre aux résidents en hébergement permanent qui rentreraient à partir de l'année 2024.

- **Les membres du CVS émettent un avis favorable à l'unanimité.**

4- Evaluation des établissements médico-sociaux : point et déroulé.

- Evaluation prévue le 12,13 et 14 février 2024.
- 3 groupes interrogés : les professionnels, la gouvernance (directrice, cadre de santé, responsable des ressources humaines et responsable cuisine) et le CVS.
- Une pré-évaluation se tiendra la semaine du 20 Novembre 2023.
- 1^{er} comité de pilotage du projet de l'établissement le 02/10/2023.

5- Difficulté de Trésorerie.

En raison de difficulté de Trésorerie depuis plusieurs mois, l'établissement a fait le choix de ne payer qu'une partie des charges sociales, afin de privilégier le règlement des factures des petites entreprises.

Une réunion avec l'ARS a confirmé le manque d'environ 200 000€ pour pouvoir palier à toutes les charges confondues (salaires, charges sociales...). Dans l'attente de la décision qui en découlera, un suivi de la Trésorerie est effectué chaque jour.

Pour soutenir nos résidents ainsi que l'établissement, une pétition a été mise en service, suite à la mobilisation tenue le 04/10, pour maintenir la vision de l'EHPAD comme un lieu de vie.

6- Point sur les projets.

- Le service Emeraude et Turquoise sont maintenant équipés de climatisation.
- Les portes du secteur Emeraude-Jade ont été remplacées.
- Le café de l'amitié et la boutique ne seront plus ouverts le mardi après-midi mais le mercredi.
- Le projet « mai à vélo » supporté par une partie du personnel cette année, aura à nouveau lieu l'année prochaine. D'autres informations seront communiquées prochainement.
- Les goûters de Noël ont été programmés. Davantage d'informations seront communiquées sur la prochaine info résidence.

7- Questions diverses

Un membre d'une famille demande si une réunion des familles aura lieu en 2024.
Madame MATHIEU-RIOU répond par la positivité.

La séance est levée à 11h24.

Fait à Noyal-Pontivy, le 23 Novembre 2023

Présidente du CVS,

Mme LE MOING Marie-Pierre

